

CHÂTEAUBERNARD

JUIN 2023 - N°12

Le Mois



FOCUS ÉCOLES



Nicole Morin investit la tresse d'une fonction de représentation symbolique, particulièrement actuelle. Pour elle, le tressage représente le métissage à l'œuvre dans notre société, un métissage riche de possibilités, qui figure l'avenir du monde. La tresse devient alors l'emblème de la mixité, du mélange, de la diversité.

Dans la ligne du séduisant **Tricot'thé**, c'est un véritable travail de fourmis, créatives et assidues, qui s'est déroulé dans les locaux de la médiathèque et des salles d'exposition, depuis l'automne 2022, sous la houlette de la plasticienne Nicole Morin et la complicité active de l'équipe de la médiathèque.

Tresser l'avenir est le nom de ce beau et vaste projet comptant plus de 5000 tresses. Qu'elles soient unies ou multicolores, longues ou courtes, épaisses ou fines, toutes différentes les unes des autres, elles sont uniques et semblables à la fois.

Objectif : une installation artistique éphémère offerte aux tilleuls de l'allée des Justes !

Le tressage a donné lieu à une performance artistique, le jeudi 8 juin, où petits et grands ont été invités à tresser ensemble, en présence de l'artiste.

Tresser l'avenir



Au final, une belle œuvre artistique, collective et participative qui résonne tout particulièrement dans l'allée des Justes. Ensemble, les tresses flottent en harmonie au gré du vent.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce projet : don de tissu, confection de liasses, tressage, installation.. Nul doute qu'une nouvelle idée germera bientôt, ici ou là, d'une nouvelle œuvre mêlant beauté et convivialité, et ce pour le plus grand plaisir de tous !



Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	6
Vie scolaire	10
Focus	18
BA709	20
Entreprises	21
Associations	22
Culture	25
Infos Municipales	28
Solidarité	32
Expression des Élus	34

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le Mag" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement.



Édito

Cette édition du Mag Châteaubernard fait un focus sur les écoles de la commune, la précédente vous présentait les services techniques. On ne saurait mieux illustrer la multiplicité des tâches et des responsabilités de l'équipe municipale et tout particulièrement du maire, décideur en dernier ressort dans de nombreux domaines.

Mais les nombreuses réglementations et leurs évolutions répétées, le fameux mille-feuilles administratif et ses différents échelons parfois difficiles à distinguer, sans parler des contraintes budgétaires, rendent chaque décision à la fois difficile à prendre et lourde de conséquences, c'est le non moins fameux carcan administratif. Il faut en effet se référer à de nombreux textes, peser en permanence le pour et le contre, avoir en ligne de mire l'intérêt général sans léser les intérêts privés, que ce soit en matière d'inscription scolaire, de réalisation de travaux ou encore d'implantation d'entreprise et bien d'autres choses encore.

Dans ce maquis réglementaire, le maire ne peut pas tout, loin de là, même si les attentes sont grandes. A une époque où l'on a tendance à vouloir tout, tout de suite, il peut être difficile d'admettre une attente pour une réfection de trottoir ou l'obtention d'un permis de construire ou d'aménager. Il faut bien comprendre également que de nombreuses décisions sont tout simplement dictées par la loi, sans possibilité de déroger, le maire est même garant de son application. Enfin, beaucoup de décisions sont aussi prises collectivement en conseil municipal, en fonction des priorités que nous voulons donner à notre action.

L'école, et plus généralement l'enfance et la jeunesse font partie de ces priorités. Cette attention particulière se manifeste évidemment par le budget important que nous y consacrons, mais aussi par le soin que nous apportons à permettre le plein épanouissement de nos écoliers, on peut citer par exemple l'équipements des écoles, la participation à la formation aux règles de la circulation à vélo ou à pied, la formation culturelle avec les spectacles et les accueils à la médiathèque, le choix du bio et du local pour une nourriture saine. De même, la formation des jeunes sportifs est un critère important dans l'attribution des subventions aux associations.

Priorité pour les uns ne veut pas dire abandon des autres, et nous restons attentifs à satisfaire équitablement toutes les catégories de population tous les quartiers, pour que notre ville se développe harmonieusement et que chacun se sente heureux d'habiter à Châteaubernard. C'est notre vœu le plus cher et notre préoccupation constante..

Votre Maire
Pierre Yves Briand



Comité nature

Une balade peu commune
dans notre commune...

le Cyclo Spectacle

Agréable après-midi de détente, ponctuée de découvertes drôles et percutantes réservées aux adeptes de la bicyclette pour ce dimanche de Pentecôte. Huit guides à vélo, adhérents des associations Vélod'vie et de l'AS-Verriers-Cyclotourisme, ont emmené plusieurs groupes de cyclospectateurs de lieu en lieu, leur faisant découvrir à la fois les belles réalisations de Poupette et Cie et le territoire communal dans sa partie la plus bucolique. De l'avis général, une sortie 100% Castel originale et pleine de fraîcheur... à renouveler !



Une ruche à la Mairie

Depuis le mois de mai, le toit de la mairie reçoit des hôtes toutes particulières : des abeilles sont arrivées, habitantes d'une ruche toute simple, port d'attache qui va leur permettre de sillonner tous les alentours. Les butineuses se sont immédiatement mises à l'ouvrage, direction les arbres et les massifs environnants. Vous les verrez peut-être dans vos jardins, voletant de fleur en fleur, les pattes chargées du pollen qu'elles contribuent à disséminer. Surtout, ne les dérangez pas, elles sont inoffensives, et si utiles !





Le compostage collectif

En France, la quantité annuelle de déchets est de 350 kg par personne et 30% des ordures ménagères sont des déchets organiques, donc recyclables. Pourtant, ces déchets sont quasi-systématiquement traités dans des centres de traitement sans tri. Pourquoi continuer à faire transporter ses déchets organiques en décharge alors qu'ils peuvent être directement transformés en amendement ?

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Il reproduit donc le cycle naturel de la matière. Ainsi, composter permet de réduire la quantité de vos déchets ménagers et favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus.



Espace de compostage place de la Liberté

A compter du 1^{er} janvier 2024, il ne sera pas possible de mettre les biodéchets dans les sacs noirs.

La ville de Châteaubernard va proposer, pour tous ceux qui ne peuvent pas disposer de composteur individuel, des composteurs collectifs.

Le premier a été aménagé place de la liberté.

Il va permettre de faire des économies, de créer du lien social et de participer à réduire votre empreinte écologique. D'autres suivront.

Téléchargez le guide du compostage avec le QR code page 36

CE QUE JE METS DANS LE COMPOSTEUR

50/50 Pour un compost riche et équilibré, apportez en quantité équivalente :
des matières sèches et dures (riches en carbone) et **des matières humides et molles (riches en azote).**

 Coquilles d'œufs écrasées	 Coquilles de noix et noisettes broyées	 Feuilles mortes	 Petits branchages	 Marc de café avec filtre, sachets de thé, infusettes	 Fruits abîmés	 Peaux de fruits, même les agrumes, en morceaux
 Cartons non-imprimés (boîtes à œufs...)	 Essuie-tout blanc, serviettes papier	 Sciure de bois non traité	 Épluchures de fruits et légumes	 Tontes de gazon	 Petits restes de repas (pâtes, riz, croûtes de fromage...)	 Fleurs fanées



Conférence santé

Quelle relation entre la bactérie, le plancton, l'arbre ou l'homme ? A première vue, pas beaucoup. Et pourtant, Gilles Bœuf, biologiste passionné montre que les organismes vivants sont liés, et que la santé des uns dépend de la santé des autres.

Au Castel le 24 mai, pendant plus d'une heure devant un public nombreux, toujours attentif, il a développé l'interaction entre les espèces vivantes, et mis en avant la main de l'homme dans la

dérégulation de la biodiversité. Un message d'alerte mais aussi un message d'espoir, car il affirme que le pire n'est pas sûr, à condition de réagir maintenant, et de prendre conscience de l'impact des activités humaines afin d'en minimiser les effets sur la nature.

Un échange riche a suivi la conférence jusque tard dans la soirée, permettant au public et au biologiste de partager questions et solutions.



Chaussidou rue des Quillettes

Le prolongement par Grand-Cognac de la rue Jean-Monnet jusqu'à l'avenue de Barbezieux a délesté la rue des Quillettes de son trafic poids-lourds, qui sont désormais interdits sur cette voie. Afin de sécuriser la circulation des vélos, un chaussidou y a été tracé, depuis le carrefour de la rue Jean-Monnet jusqu'à l'avenue Claude-Boucher. Cet aménagement permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.



Elle partage la chaussée en 3 voies :

- une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés.
- deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

Les véhicules motorisés circulent entre les pistes cyclables, sauf en cas de croisement où ils peuvent se rabattre, en respectant une priorité absolue pour les vélos présents sur leur piste cyclable. La vitesse réduite à 30 km/h sur cette zone est un facteur de sécurité et de partage apaisé de la voie entre les différentes catégories d'utilisateurs.

Fief du Roy

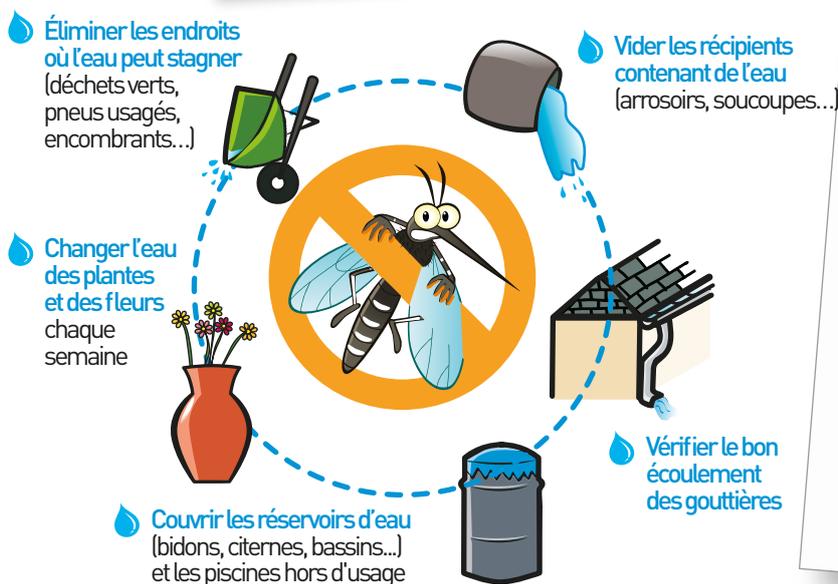
Engagés par Grand-Cognac, les travaux de réhabilitation des voiries du Fief du Roy avancent sans retard. La première phase est presque terminée, laissant la place à une voie pour les automobilistes, et une voie à partager entre piétons et vélos. Des arbres sont plantés, qui apporteront bientôt une ombre bienvenue. Les travaux se poursuivent en ce moment jusqu'à la jardinerie, avec la création d'un nouveau rond-point pour réguler la sortie de la rocade.



Espaces verts

LES BONNS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)



Plantations place de Dürbach

De nouveaux arbres ont été plantés place de Dürbach, dans le cadre de l'effort de reboisement de la commune. Les arbres apportent de l'ombre

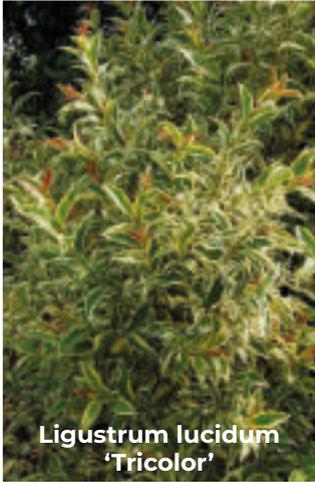
et de la fraîcheur en été, et captent le carbone de l'air, contribuant ainsi à la lutte contre les gaz à effet de serre. Alisiers, frênes, érables, chênes verts ou

poiriers, au total une trentaine d'arbres sont venus compléter le paysage de la place, y compris 2 noyers qui donneront plus tard des fruits.



L'œil du jardinier

Gros plan sur les **troènes**



Ligustrum lucidum
'Tricolor'



Ligustrum japonicum '
Rotundifolium

Le Troène (nom latin Ligustrum) est un arbuste semi persistant à persistant, qui s'adapte facilement aux différents climats et sols. Selon les espèces, sa hauteur peut varier de 1m pour les plus petits à 5m pour les plus grands. Son feuillage est de couleur verte pour la plupart des espèces et la floraison est blanche, avec des fruits violet-noir en forme de baie. Ces dernières sont toxiques pour l'homme et comestibles pour certains oiseaux. Il est souvent utilisé en haie taillée ou libre mais peut aussi être utilisé en isolé.

Les principales espèces de troènes

Ligustrum vulgare : feuillage vert / hauteur 3m

Ligustrum ovalifolium 'Argenteum' : feuillage panaché vert et blanc / hauteur 2.5m

Ligustrum japonicum : feuillage vert / hauteur 3m

Ligustrum lucidum 'Tricolor' : feuillage vert panaché de crème et rose / hauteur 2.50m

Ligustrum texanum : feuillage vert brillant / belle floraison blanche parfumée / hauteur 4m

Ligustrum jonandrum : petit feuillage vert / art topiaire

Ligustrum japonicum 'Rotundifolium' : feuillage arrondi vert foncé / hauteur 1.50m



Ligustrum jonandrum



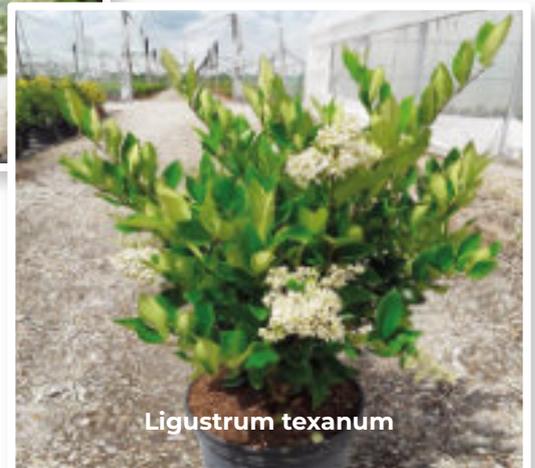
Ligustrum japonicum



Ligustrum ovalifolium
'Argenteum'



Ligustrum vulgare



Ligustrum texanum

Pablo-Picasso



Le voyage

On s'est donné rendez-vous à 8h30 le 26 mars pour prendre le car. On est passé par Barbezieux, Bordeaux, Langon, Mont-de-Marsan, Pau, Tarbes, Lannemezan et Arreau. Pendant l'aller on a fait 3 pauses, la première pour aller aux toilettes et prendre l'air, la deuxième manger, jouer et la troisième pour aller aux toilettes et prendre l'air. Au bout des 5h30 de route nous sommes arrivés. Grâce à deux films on ne s'est pas trop ennuyés. On a posé nos valises et on s'est amusés. Samedi matin 1^{er} avril nous sommes partis. On a pris la même route qu'à l'aller. Nous avons eu trois pauses et 3 films.

A l'arrivée ceux qui avaient des produits régionaux sont allés voir la maîtresse et ils les ont pris.

Paul et Alice.

Veillées

Chaque soir, nous faisons des veillées.

Le premier soir, on a lu dans nos chambres.

► le dimanche, nous devions nous présenter avec l'école de Gensac-la-Pallue pendant 40 secondes, et après nous devions changer de personne.

► le lundi, c'était les défis fous, il y avait plein de défis différents, quand on perdait aux défis, on devait prendre la couleur du gagnant.

► le mardi, c'était le jeu de la Sardine, il y avait une personne qui se cachait et tout le monde le cherchait, puis quand on le trouvait on se cachait avec lui.

► le mercredi, on a fait le jeu «Dessinez, c'est gagné» où il fallait dessiner et les autres personnes devaient deviner. Puis, pour les dernières 20 minutes c'était du kamishibaï. (Une histoire présentée dans un petit cadre)

► le jeudi, c'était la BOOM !!! Il y avait plein de musiques et du just-dance.

► et le vendredi, la maîtresse nous a lu des contes des Pyrénées.

Enzo et Léanne.

L'ornithologie

La personne qui observe les oiseaux s'appelle : l'ornithologue. Chaque oiseau a un endroit différent pour vivre : les champs, la montagne, les marées, les lacs, la mer...

Chaque oiseau a ses caractéristiques : le chant, les plumes, le bec, la nourriture, l'âge, les os, la taille...

Il existe toutes sortes d'oiseaux : le grand tétaras, le lagopède alpin, le rouge gorge, le merle noir, le milan royal, la pie bavarde, la corneille noire, la mésange bleue, le cincle plongeur, la mouette, le cygne, le gypaète barbu...

La Mésange bleue

Plus la coiffe des mâles est bleue, plus cela attire les femelles.

Le Cincle plongeur

Pour chasser, cet oiseau plonge au fond de l'eau pour aller chercher des petits crustacés.

Il est appelé : « Merle d'eau »...

Le Milan royal

Facile de reconnaître le milan car il a une queue en forme de M.

Le Grand Tétaras

Son régime alimentaire est essentiellement fait de végétaux. C'est l'un des seuls oiseaux à digérer les épines de pins l'hiver.

Le Gypaète barbu

Il mange des os, il est surnommé : « l'éboueur des Pyrénées » ou « Le casseur d'os », il fait partie des charognards.

Simon et Zoé.



Les repas

Avant de manger on récupérait nos serviettes. On a mangé des plats locaux : tartiflette, tourte aux myrtilles...

Pour ceux qui avaient une allergie, ils prenaient une étiquette qui disait qu'ils en avaient une. Les plats étaient tous faits maison et c'était très bon. Des dames venaient nous servir, table par table. Il y a eu un anniversaire. On était trois classes à manger. Quand on avait fini, on mettait nos assiettes et nos verres en bout de table, puis on allait remettre nos serviettes dans les cases.

Célestine Clément.

Ski à Saint-Lary

On a découvert la station de ski le matin. On a loué le matériel puis l'après-midi on a appris des techniques de ski (chasse-neige). Puis jeudi on a fait la journée complète de ski. Ensuite on a découvert plusieurs moyens de transport au ski : tire-fesses, tapis roulant, télécabines, télésièges... On a aussi fait des batailles de boules de neige. La station était en deux parties. Enfin à la fin on a eu nos diplômes.

Charlotte Timéo M.



Centrale hydroélectrique

Nous sommes allés à une centrale électrique EDF. Nous avons regardé deux films qui parlent du déroulement de la centrale hydroélectrique et après l'animatrice de EDF nous a montré une maquette. Après l'animatrice nous a montré une représentation d'une turbine, un arbre et un alternateur. L'animatrice EDF nous a expliqué le fonctionnement de la centrale. L'eau de pluie va dans un barrage puis l'eau va dans une conduite forcée qui est amenée dans la centrale. L'eau passe dans la turbine, qui la fait tourner très très vite puis la turbine tourne l'arbre qui fait tourner des aimants dans un alternateur qui crée de l'électricité. Puis l'électricité va dans un transformateur pour élever le taux de volts et envoyer dans des lignes à haute tension dans les grandes villes. Et l'eau qui est passée dans la turbine va dans la rivière.

Manon et Etann.



La maison du parc

Le mercredi 29 mars on a visité la maison du parc national des Pyrénées. Nous avons vu deux films, un sur les isards et le deuxième sur le torrent. Après Victorine nous a donné une fiche avec des questions et on devait y répondre grâce à des affiches. Le métier de garde sert à préserver les plantes et les animaux des Pyrénées et éviter les braconniers. Les parcs nationaux servent aussi à préserver les animaux et les plantes en voie de disparition. Pour faire ça les gardes les anesthésient pour les endormir, après ils les mettent dans une cage pour les relâcher un peu plus loin dans le parc, mais quand ils ouvrent la cage avant que les animaux partent, ils leur mettent un collier pour les localiser avec une balise et une étiquette à l'oreille.

Les gardes font aussi des traitements d'eau pour savoir si l'eau est bonne pour les animaux, ils observent le réchauffement climatique.

La réserve naturelle des Pyrénées est très grande.

Il y a 5 vallées, la vallée d'Aspe, la vallée d'Azun, la vallée de Luz-Gavarnie, la vallée de Cauterets, la vallée d'Aure. Il y a un garde par vallée.

Estelle et Louis.



La station d'épuration d'Agos

Pour arriver là-bas on a fait quarante-cinq minutes de marche. La dame de la station nous a dit que le ventilateur pour aspirer l'odeur était cassé donc ça ne sentait pas bon. Après on nous a emmenés dans une salle avec une maquette qui expliquait le cycle de l'eau et comment fonctionnait la station d'épuration.

Comment ça fonctionne :

Ce sont toutes les eaux usées qui sont réunies dans la station d'épuration. Les eaux usées sont nettoyées là-bas. Quand elle est nettoyée l'eau n'est pas encore potable.

Plus précisément :

Ce sont toutes les eaux usées qui vont dans :

- 1 - le dégrillage
- 2 - le dessablage - dégraissage
- 3 - la décantation
- 4 - le traitement biologique (des bactéries spécialisées)
- 5 - la clarification

Les bactéries qui ont nettoyé l'eau forment des boues, une partie de ces boues est enlevée pour faire de l'engrais.

L'eau est nettoyée puis rejetée dans la Neste D'or. Après nous avoir présenté la maquette et l'usine, nous avons fait un jeu sur l'eau avec Albert et Lucien. On devait répondre à des questions sur la consommation d'eau.

Maxime et Aya.

Le jeu de piste

Pour le jeu de piste on avait des questions et on devait se rendre à des endroits pour y répondre. Grâce à ce jeu on a pu découvrir Saint-Lary, maintenant on sait que la rivière s'appelle la Neste d'Aure, que l'altitude du Plat-d'Adet est de 1700m.

Comme produits régionaux il y a la charcuterie, le gâteau à la broche, la tourte...

On sait aussi que :

- la ville de Saint-Lary est jumelé avec Boltana,
- la mascotte de Saint-Lary est un patou.

Il y a aussi beaucoup de maisons pour tous les touristes qui viennent et les toits sont faits d'ardoise.

Aussi l'ancien maire de Saint-Lary était Vincent Mire et c'est lui qui a créé la station du Plat-d'Adet.

Madison et Téo.

Pablo-Picasso

La formation de l'œuf

Le jeudi 27 avril, un élève qui s'appelle Marceau a présenté son exposé. Son exposé était sur la formation de l'œuf. Il nous a expliqué comment l'œuf se développait dans le corps de la poule. Tout commence dans l'ovaire : c'est une poche où il y a les ovules. Les ovules sont des jaunes d'œuf mais en plus petit. Le plus gros ovule va se libérer dans l'oviducte. Dans l'oviducte, il y a une partie qui s'appelle le magnum où le blanc de l'œuf va

se former. Ensuite il continue son chemin dans l'oviducte et il arrive dans l'utérus, aussi appelé chambre à coquille. L'œuf va alors tourner sur lui-même durant la nuit et la coquille va se former. L'œuf va se remplir d'eau et il va sortir par le cloaque. Le chemin entre l'ovaire et le cloaque prend 23h50. Donc c'est pour ça que la poule peut pondre un œuf par jour.

La classe de CE1 - CE2



Drame au poulailler



Le jeudi 4 mai, la poule Star avait été enlevée et le coq Paulo 2 décapité. Les poussins avaient disparu. Il en restait seulement trois : Rifi, Fifi et Loulou. Un renard était venu dans la nuit. Il a mangé 9 poussins et notre poule et il a tué notre coq.

Riri, Fifi et Loulou sont partis dans une éleveuse chez madame Lhoste pour grandir à l'abri. Ils reviendront quand ils seront grands. Nous avons été très tristes. Il y avait des plumes et du sang.

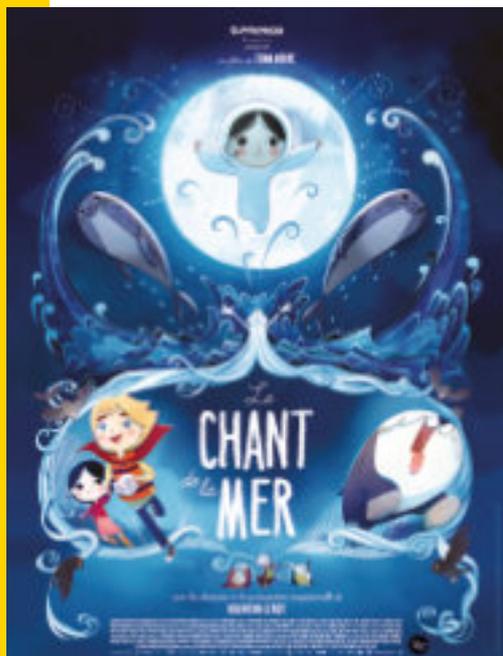
La classe de CP

L'école au



Le chant de la mer de Tomm Moore

Le vendredi 28 avril, toute l'école de Pablo Picasso est allée au cinéma.



Les élèves de CP et nous sommes allés voir Le chant de la mer de Tomm Moore.

C'est un dessin animé qui parle de magie, de la famille, des émotions et des liens fraternels. Les personnages principaux de l'histoire se nomment Ben et Maïna. Ben et sa sœur sont lancés dans une aventure par trois êtres magiques qui découvrent que Maïna est une selkie (une petite fille qui peut se transformer en phoque grâce à un manteau magique).

Le destin de Maïna est d'aider les êtres magiques à lutter contre une sorcière qui leur vole leurs émotions. Pendant toute cette aventure, Ben va protéger sa sœur pour qu'elle puisse accomplir sa destinée.

Les classes de CP-CE1

Tous au jardin



Avec Coralie des jardins d'Isis et la classe de madame Lhoste, nous avons entretenu le jardin. On a semé et planté : de l'ail, de la salade, du chou, des radis, des pommes de terre, des fèves, des haricots. Nous avons aussi fabriqué Albert un épouvantail et des mobiles colorés pour effrayer les oiseaux et qu'ils ne viennent pas manger nos semis. On a appris que pour qu'une graine germe il faut de l'eau, de la chaleur, du soleil, de la terre. Tout a bien poussé.

La classe de CP

Le mardi 2 mai, nous avons fait une sortie vélo toute la journée. Nous avons parcouru 26,7 kilomètres au total. Nous sommes d'abord allés au jardin public de Cognac pour le début du petit tour académique, qui a débuté en Charente cette année. Au jardin public, il y a eu des discours officiels puis nous avons fait un flash mob, qui a été créé par la danseuse Fauve Hautot, pour la semaine olympique et paralympique.

Ensuite, on a repris la route et on s'est arrêtés au musée du Cognac où l'on a vu un film sur le fleuve Charente. Puis, on a roulé jusqu'au port du Lys où on a pique-niqué.

C'est un bel endroit, au bord de l'eau ; il y a aussi de la végétation et des poissons.

L'après-midi, on a repris les vélos pour rentrer à l'école et on sentait un peu la fatigue.

Avant cette sortie, on avait fait plusieurs séances, avec Igor, un animateur de vélo, les maîtresses et des parents. On a appris à vérifier notre vélo, pour la

sécurité : les freins, les pneus, le guidon et le casque. On s'est entraînés à rouler en se suivant et à se donner les consignes pour tout le groupe. Il y a un adulte devant et un derrière. Dans les Pierrières, on a aussi appris mieux la technique : lâcher une main, rouler sur une planche ou en montée.

On a aussi appris beaucoup de panneaux, en roulant autour de l'école, sur des routes et des chemins.

On est très fiers d'avoir parcouru autant de kilomètres et tout le monde a obtenu son diplôme du savoir rouler à vélo !

Vivement le CM2 pour recommencer !

La classe de CM1 de Pablo-Picasso

Le cycle vélo à Pablo Picasso et Jules Vallès



Toute l'école a participé le 2 mai à la grande journée dédiée au vélo au jardin public de Cognac, les petites classes ont bénéficié d'ateliers variés sur la sécurité routière, les engins roulants, des jeux de piste,... Alors que les grands validaient leur savoir-rouler en parcourant 25 kilomètres de Cognac au Port du Lys. Cette manifestation n'est possible qu'avec la présence de nombreux intervenants et adultes accompagnateurs, qu'ils en soient remerciés.

Les classes de Jules-Vallès



PERMIS PIÉTON

Le 6 avril, la salle Jean-Tardif recevait les élèves de CM2 des écoles Pablo-Picasso et Jules-Vallès pour la remise des permis piéton. Ils ont reçu au cours de plusieurs séances une formation dispensée par les agents de la police municipale, destinée à leur apprendre les règles pour circuler à pied en toute sécurité. Tous les élèves ont obtenu leur permis, félicitation à toutes et tous !

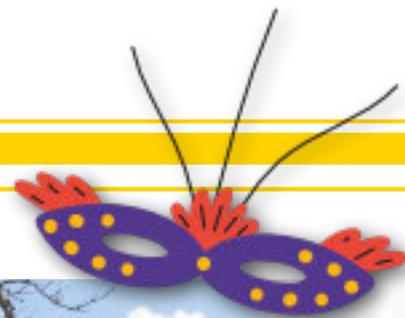


Jules-Vallès

Le

Carnaval

Le carnaval a lancé la nouvelle saison. Le thème du recyclage a été suivi par toutes les classes pour la réalisation de chapeaux, des costumes et d'instruments à percussions. Les deux écoles avaient choisi de se rassembler à la salle verte pour défiler, chaque classe arborant une des lettres composant les prénoms JULES et PABLO. Les petits ont eu cette chance le jeudi 4 mai.



Un printemps

animé !



Parmi les autres animations vécues par les élèves, citons :

- ▶ Le cycle tennis en partenariat avec le Club de Châteaubernard pour les classes de CP et CE1
- ▶ Le projet école et cinéma, 4 classes ont pu admirer ce trimestre « Le chant de la mer »
- ▶ Le vote pour choisir le meilleur livre des « Incorruptibles »
- ▶ Les CM2 ont pris contact avec le collège toute une journée
- ▶ Les CE2 CM1 ont visité l'Espace découverte du Musée du Cognac et ont profité d'une découverte de la Charente en gabarre, dans le cadre des parcours culturels de Grand Cognac.
- ▶ Les CP ont reçu leurs homologues de l'école Pablo Picasso pour se défier en course longue et découvrir des ateliers d'athlétisme.
- ▶ Tous les enfants du secteur USEP en cycle 3 se sont rencontrés au stade Claude Boué, spécialement réservé, pour une demi-journée athlétisme et course longue.





JÉRÔME LESCANNE

Diplômé de l'École Normale d'Instituteurs d'Angoulême en 1986, Jérôme Lescanne commence sa carrière dans le village des Adjos, dans le canton de Ruffec où il enseigne dans une classe de grande section, CP et CE1.

C'est à l'occasion du service national en coopération, qu'il saisit l'opportunité d'enseigner à l'étranger. Jérôme Lescanne part alors, avec sa famille, pour intégrer l'école française de Riyad en Arabie Saoudite : il y reste 7 ans. Puis il part à Dubaï aux Émirats Arabes Unis, et ensuite Londres au Lycée Charles de Gaulle.

C'est au bout de 16 ans, qu'il arrive à l'École élémentaire publique Jules-Vallès de Châteaubernard en septembre 2004. Il fait fonction de Directeur dans un premier temps dans cette école, qui compte alors 4 classes, dont une CLIS (*Classe pour l'Inclusion Scolaire*).

Ce qui semblait être un poste temporaire, devient finalement pérenne, Jérôme Lescanne est nommé officiellement Directeur et travaille alors avec les différents Maires qui se succèdent : Monsieur Fayemendie, Monsieur Boyer et Monsieur Briand. Il collabore étroitement avec leurs adjoints chargés aux affaires scolaires, mais également avec les Inspecteurs et Inspectrices de l'Éducation nationale de la circonscription de Cognac : Madame Rossini, Monsieur Lafont, Madame Marchais, Monsieur Lapegue, Madame Harel, Madame Salmon, Madame Ralet, Madame Lasfargues et leurs conseillers et conseillères pédagogiques.

De nombreux élèves, enseignants, AESH, Présidentes et Présidents d'APE, parents ont croisé ou partagé sa route.

Tout au long de ces années, il assiste au nouveau nom de l'école, à la fermeture de la CLIS, à l'équipement des classes numériques avec leur tableau interactif, à la semaine de 4 jours et demi, puis de 4 jours, à l'ouverture d'une classe, à la gestion de l'école pendant l'épidémie de Covid, à l'intégration de jeunes comme services civiques, à la formation de professeurs stagiaires.

Il reçoit également les Palmes académiques. Jérôme Lescanne participe au projet de comédie musicale « Mémoires d'une voyageuse » en 2016, spectacle commun aux 4 écoles de la commune, présenté alors au

Castel fraîchement bâti. Plusieurs années de suite, ses élèves chantent aux Enfantsastiques sur cette même scène, avec le concours de Monsieur Nô. Jérôme Lescanne collabore à la création des « Ateliers citoyens » au sein de l'école et contribue à renforcer le bien-être et le savoir-vivre ensemble.



Apprécié pour son humanité, il est resté fidèle à son établissement et a œuvré pour maintenir de bons rapports avec ses collègues, la Municipalité et ses services, les parents et les enfants. Son souhait a toujours été d'apaiser, et de faire évoluer positivement la réputation de l'école. Il est certain qu'il continuera d'accompagner au besoin certains projets ou grands événements à ses temps perdus.

Nous lui souhaitons de profiter de sa retraite auprès de son épouse, Directrice et conseillère pédagogique, de ses 3 enfants, de ses 2 petites filles, de voyager, de bricoler le bois et de jouer au golf car après tout, et comme il lui arrive de le dire :

« La vie est belle ! »



La Combe des Dames

Quelle période !

Bombes à graines

Le 14 mars, les classes de moyenne et grande sections ont participé à un atelier de création de bombes à graines. Une fois confectionnées, les bombes ont été lancées à divers endroits enherbés de la cour afin de les fleurir...



Mardi 28 mars nous sommes allés à la médiathèque de Châteaubernard afin de découvrir un nouvel album du prix des Incorruptibles. Nous y sommes retournés le 11 mai pour voter pour celui que nous avons préféré...



Les Incorruptibles



Les Aborigènes

Enfin, pour clore cette belle période riche en événements, nous avons ouvert nos portes aux parents d'élèves afin qu'ils puissent admirer le travail de leurs enfants autour de l'Australie, pays sur lequel nous avons travaillé de mars à avril.

Ce fut un très beau moment de partage entre chant, exposition et goûter !



Spectacle gouttes de sons

Avril a débuté avec un très beau spectacle de sons et lumières que nous sommes allés voir au Castel, Gouttes de sons. Nous en avons pris plein les yeux et les oreilles !



Le Carnaval

Vendredi 24 mars, nous avons fêté Carnaval.



Le matin, chaque classe a préparé des crêpes. L'après-midi, les élèves ont défilé dans l'espace du groupe scolaire parés de leur plus beaux masques. La journée s'est terminée par la dégustation des crêpes.



Visite à la ferme...



La chèvrerie...

Cette année, notre projet annuel était sur le thème du corps et la santé. Dans ce cadre, nous avons travaillé l'alimentation et le cycle de la vie. Les élèves sont allés à la ferme pédagogique de Rouillac pour exploiter ces thèmes. Ils ont pu découvrir les animaux de la ferme et leurs caractéristiques, nourrir les chèvres et déguster leur fromage. Ce fut aussi l'occasion de faire un tour dans la remorque du tracteur.



« Avec les aînés »

En cette fin d'année, nous mettons aussi l'accent sur les relations intergénérationnelles.

En effet, nous organisons des rencontres avec « la récré du jeudi » (club des aînés de Châteaubernard) et la maison de retraite « Les Jardins de Louise ».



Les écoles

Julles-Vallès

École en mouvement permanent !

Depuis quelques années, l'école Jules-Vallès a institué plusieurs activités pédagogiques rituelles et qu'elle entend pérenniser, d'autant que la Mairie s'associe régulièrement aux nouvelles initiatives.



Tout a commencé par la fête de la soupe lors de la semaine du goût, la préparation des soupes s'est étendue à certaines associations ou groupes de personnes. Puis, dans la même optique d'hygiène et de santé, des opérations de pique-niques et de goûters « zéro déchet » ont vu le jour dans l'école et lors des sorties. L'équipe aimerait poursuivre sa démarche en direction des parents sur le contenu des boîtes à goûter, afin de privilégier une meilleure qualité nutritive et moins de déchets d'emballage.

A ce propos, l'équipe enseignante a décidé de supprimer les poubelles dans la cour de l'école, les enfants disposent du compost pour jeter les résidus de la pomme du matin (offerte par la Mairie) et les classes sont équipées de corbeilles de tri.



Le sport est à l'honneur toute l'année à travers les activités notamment de l'USEP, avec des rencontres régulières pour toutes les classes, des participations aux opérations départementales ou régionales comme le « Tour académique à vélo », les journées olympiques et d'orientation...

A souligner, le soutien actif de la Municipalité, qui continue à développer son réseau de pistes cyclables, et finance un intervenant pour toucher un large éventail d'élèves.



L'école a initié le principe des ateliers citoyens, il y a quelques années déjà, où des élèves de toutes les classes sont répartis en groupes pour vivre, débattre, coopérer, développer les valeurs citoyennes et le vivre ensemble. On sait que cette idée fait des émules dans d'autres établissements.

Cette année encore les classes de l'école ont participé aux ateliers « Graines de philo ». Ces animations se sont déroulées à la médiathèque de Châteaubernard les mardis et les jeudis du mois de mars. Différents thèmes ont été abordés parmi lesquels le bonheur, la vie et la mort, l'amour, la différence, l'égalité filles-garçons...

Et il ne manque pas de projets en perspective.

Par exemple, dans l'attente de la végétalisation de la cour et de l'installation de récupérateurs d'eau, les enseignants et l'APE s'activent à embellir et développer le jardin de l'école : des arbres ont été plantés, le terrain préparé, le compost nettoyyé et le poulailler réhabilité.

La Combe des Dames

Classe dehors

Tout au long de l'année, nous profitons de notre extérieur pour pratiquer la classe autrement... Jardinage, observation de la nature, yoga, lecture, activités artistiques...



Tous les moments, à n'importe quel instant de l'année, sont propices à sortir pour poursuivre les activités commencées en classe ou en débiter de nouvelles...



Le dorlotoir s'est rempli. Nos petites abeilles solitaires, les osmies, ont bien travaillé. Elles ont commencé leur transformation, les jeunes larves sont visibles dans les tubes transparents. Certaines ont déjà tissé leur cocon !



Lec
Les é
qui d
13h30
taires
Auré
médi
appre
pour
passe

C

Notr

Éco
Mater

Éco
Prim

En 20
cuisin
coûte
dép
des
les re
s'élev
Cette
comp
perm
de pa
renc
sensi
diffé
Une
porté
label
A ce
pour
bâtin
54 41
l'acha
table
tout
total
Si no
dépe

Médiathèque

Structure plaisir et pause méridienne

Les élèves des écoles primaires et maternelles déjeunent à la cantine bénéficient de 13h à 14h d'un temps de lecture. Les élèves volontaires écoutent les histoires proposées par Murielle et Murielle, les agents d'animation de la médiathèque. Ces pauses lectures sont très appréciées et représentent un temps calme et se relaxer. Une demi-heure de lecture qui est toujours trop vite aux dires des enfants.

Combien sommes nous ?

La commune compte 4 écoles		Effectifs rentrée 2022	Effectifs rentrée 2023 (non définitifs)
Écoles maternelles	La Combe des Dames	71	49
	Petit Prince	79	62
Écoles primaires	Jules Vallès	126	114
	Pablo Picasso	126	116

Combien ça coûte ?

En 2022, le fonctionnement des écoles, de la cantine, des restaurants et de la garderie ont représenté à la commune 734 081,71 €. Les dépenses représentent 979 986,77 € (24,56 % des dépenses totales de fonctionnement) et des dépenses, liées à la participation des familles, représentent à 245 905,06 €.

Le budget enveloppe, conséquente prenant en compte toutes les dépenses de scolarité et également aux élèves de la commune participer à des spectacles de qualité, aux ateliers USEP, à des actions de sensibilisation au développement durable et à des visites culturelles.

Une attention particulière est également portée sur la qualité des repas, avec la certification « Territoire Bio engagé ».

En 2022, se sont ajoutés des investissements pour l'amélioration et l'entretien des équipements y compris la cuisine centrale pour 116 647,87 € (soit 9,66 % du total), l'achat de matériel informatique ainsi que des équipements de ping-pong et des buts de football : le total aura coûté 116 647,87 € (soit 9,66 % du total de tous les investissements de l'année). Nous faisons le total, en 2022, la mairie a consacré pour les écoles 850 729,58 €.

Faisons connaissance avec Le Petit Prince

Du point de vue pédagogique

Une école dans laquelle les apprentissages sont, chaque année, organisés autour d'un projet qui lie les 3 classes.

Une école axée sur le respect de l'environnement (jardinage, observation de la nature dans le verger, économie d'eau, tri des déchets...)

Une école qui propose tous les ans une ouverture culturelle (spectacles, littérature, cinéma...). Une école qui met en place tous les ans des activités physiques et de plein air variées.

Une école ouverte aux familles (participation des familles aux différents projets, ouverture des classes aux parents, accueil et échanges réguliers...)

Du point de vue administratif

Une école composée de 3 classes
Un effectif constant

Une équipe stable (enseignantes, ATSEMs et AESH) qui facilite le relationnel.

GÉNÉRATION 2024.

Depuis plusieurs années, l'école est labellisée GÉNÉRATION 2024 et est engagée dans l'Olympisme. Cette labellisation aura permis aux élèves de

rencontrer des sportifs de haut niveau valides et non valides.

Chaque année, l'école participe dans le cadre de l'USEP à la semaine olympique, la journée olympique et OLYMP'USEP.

Les CM1 et CM2 ont travaillé notamment avec Martin Thomas, céiste de Jarnac en pleine préparation pour les sélections aux jeux olympiques de Paris 2024.



Pablo-Picasso a vélo..

A Pablo, depuis 3 ans, tous les élèves apprennent à rouler à vélo du CP au CM2.

Du CP au CE2, les enfants apprennent les rudiments : freiner, tourner, s'arrêter, connaître les panneaux de signalisation. Pour certains c'est même l'apprentissage du vélo sans roulette dont il s'agit. Tous les élèves s'exercent dans le parc grâce à des parcours pensés et réalisés par les enseignantes.

Pour les CM1 et CM2, une fois les bases révisées, il est question de sorties à l'extérieur. Cette année les élèves ont participé au « Tour Académique ». Ils ont passé et obtenu leur diplôme du savoir rouler à vélo.



Nous avons bénéficié cette année d'un intervenant extérieur Igor Boutrou (BPJEPS) financé par la Mairie, Génération Vélo et le Conseil Départemental, pour nous aider à mettre en œuvre ces séances dans le cadre du projet « Savoir rouler à Vélo ». Nous les remercions.

Espérant que ces acquis permettent aux élèves d'autres formes de déplacements plus écologiques, économiques et bons pour la santé !

Un dossier d'information complet est téléchargeable sur le site de la mairie



Vous pourrez également y trouver le dossier d'inscription



Les équipages de drone Reaper récompensés

par le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace

Émotion et solennité sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard ce mardi 21 mars 2023. Le général d'armée aérienne Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, s'est rendu sur la base aérienne cognaçaise ainsi que le général de corps aérien Vincent Coste, Commandant la brigade aérienne de l'aviation de chasse (GBAAC), afin de remettre les toutes premières Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze, à des équipages de drones Reaper lors d'une traditionnelle cérémonie des couleurs. Traditionnelle mais pour autant bien particulière, car pour les équipages de la 33^{ème} Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque (ESRA), se voir remettre la Croix de la valeur militaire constitue un moment symbolique et historique de leur carrière dans l'armée de l'Air et de l'Espace. Cette décoration récompense leurs actions d'éclat en opérations extérieures au Sahel et leur engagement permanent en BSS depuis près de 10 ans. Le CEMAEE a remis la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze au capitaine Franck, engagé comme pilote de Reaper ainsi qu'au capitaine Cyril en ses qualités de commandant d'escadrille et de coordinateur-tactique (officier renseignement). La troisième croix de la valeur militaire avec étoile de bronze a été délivrée par le GBAAC à la capitaine Lysiane, coordinateur-tactique. Le CEMAEE a également décoré le commandant David, opérateur-capteur, de la Médaille d'or de la défense



©C.Sarrailh Armée de l'Air et de l'Espace

nationale avec étoile de bronze. Une seconde médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze a été remise par le GBAAC à l'adjudant-chef Nicolas, opérateur-capteur. A l'issue de la cérémonie, le CEMAEE, le GBAAC et le Colonel Kessler-Rachel, commandant la base aérienne 709, se sont longuement entretenus avec les équipages afin de les féliciter, souligner leur action et les missions qu'ils accomplissent au quotidien en opération. Les drones Moyenne Altitude Longue Endurance (MALE) MQ-9 Reaper sont indispensables aux opérations modernes et le travail d'équipe des équipages (un équipage Reaper se compose de 4 aviateurs) est essentiel. Armés depuis 2019, les drones Reaper assurent des missions de surveillance, reconnaissance, renseignement en temps réel, appui aérien, frappe de précision, protection de site ou encore, de coordination des moyens aériens.



©C.RivièreArmée de l'air et de l'espace

Cohésion et dépassement de soi sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard mercredi 5 avril 2023. Des élèves des collèges cognaçais Saint-Joseph et Élisée-Mousnier sont venus partager une matinée sportive à l'occasion des journées sport armées-jeunesse. Au programme : tir, cross-fit, ultimate ou encore brancardage sur un parcours semé d'obstacles. Les participants se sont impliqués sur les épreuves avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie. Ils ont également pu se

Journée sport armées-jeunesse sur la BA709

un échange favorisant le lien armée-nation

confronter à une équipe d'aviateurs de la base aérienne et échanger avec eux sur l'importance du maintien en condition physique au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace. À l'issue de ces activités sportives, le colonel Thierry Kessler-Rachel, commandant la base aérienne, la lieutenant Audrey, adjoint au chef du bureau ressources humaines et un moniteur d'éducation physique et sportive du service des sports ont remis différents prix aux collégiens. Cette journée a remporté un franc succès auprès de ce jeune public. L'un des enseignants du collège Élisée-Mousnier a exprimé son souhait de

«renouveler l'expérience» avec ses prochaines classes. Depuis la signature de l'accord-cadre interministériel (Armées, Intérieur, Jeunesse et sports, Santé) du 4 mars 2014, les journées sport armées-jeunesse (JSAJ) sont organisées chaque année afin de développer le lien armées-jeunesse et permettre à des jeunes de découvrir le monde militaire. Cette journée s'inscrit, au même titre que l'accueil des classes de défense, des stagiaires de troisième, ou de la création d'une escadrille Air-jeunesse dans la volonté de la base aérienne 709 de Cognac de consolider le lien armée-jeunesse.



©C.RivièreArmée de l'air et de l'espace

Carrelages, Salles de bains, Menuiseries, Décorations...

Deux nouvelles enseignes sont récemment installées à l'entrée de la zone du Fief du Roy le long de la rue de Segonzac.

Entreprise **GARANDEAU** d'une part et établissement **AUBADE** d'autre part qui ont une origine familiale, à Cherves-Richemont pour l'une et dans l'est de la France pour l'autre.

Chaque enseigne propose des produits quelque peu similaires tels des carrelages, de la faïence, des revêtements de sols et murs, des équipements pour salles de bains et wc, des menuiseries intérieures et extérieures et diverses fournitures nécessaires à la pose.

Un autre point commun qui ne manque pas d'intérêt et qu'il faut visiter : le showroom.



L'exposition y est de grande qualité, de belle esthétique et offre un grand choix de matériaux, de couleurs, d'idées de décorations...

Notons que ces entreprises ne réalisent pas les installations ni la pose, mais proposent aux clients, si nécessaire, une liste d'artisans spécialisés.

Contacts :

GARANDEAU : Rue Pierre LATECOERE
cognac.carrelage@groupegarandea.com
 tél : 05 45 32 72 33
cognac.menuiserie@groupegarandea.com
 tél : 05 45 20 59 25

AUBADE : Rue Henri POTEZ
cognac.expo@moy-sas.fr - tél : 05 45 36 80 65

INNOV BEAUTÉ

Dans la zone de Bellevue, au 6 bis rue Patrick Baudry, on découvre le centre de beauté «INNOV BEAUTE» que dirige madame Hucteau.

Elle a été formée à Paris et propose des soins pour le visage et le corps en fonction de la personne et des besoins de la peau. Ils sont déterminés par un appareil spécifique de diagnostic.

Sont également réalisés les soins minceur à l'aide de produits exclusifs professionnels, l'épilation par lumière pulsée, le modelage aux huiles essentielles... Un dôme sauna infrarouge est conseillé pour détoxifier le corps et apaiser.

Une possibilité de cures est proposée, sur devis, pour chaque soin.

Contact : Madame Hucteau - tél : 05 45 83 10 20 - contact@innovbeaute.fr



Associations

30^{ème} anniversaire du jumelage avec Dürbach

Une délégation de Castelbernardins se rendra à Dürbach le 14 juillet, à l'invitation de nos amis allemands. Composée de représentants de la municipalité et de membres du comité de jumelage, cette délégation va célébrer 30 ans d'amitié entre Dürbach et Châteaubernard. Nous les avons reçus pour fêter ensemble le 25^{ème} anniversaire en juin 2018, et nous sommes très heureux de les retrouver pour continuer ce compagnonnage, signe de la fermeté du lien qui nous unit.



Nature et jardinage,

Cette année nos petits carrés potagers sont ensemencés de plantes aromatiques, de fleurs mellifères et de légumes divers. Nous n'utilisons pas de désherbant et faisons beaucoup de paillage (tonte, paille, drêche) afin de préserver les sols et les insectes et d'économiser l'eau. Une ruche serait la bienvenue, complément idéal de la biodiversité de notre petit paradis, convivial et reposant. Lors de la dernière AG, un nouveau bureau a été désigné : président : Patrick Ourtaau, secrétaire : Émilie Boquet, trésorier : Francis Vignaud.

Situés à l'abri du cimetière du Breuil, dans les hauts de Châteaubernard, les jardins partagés permettent aux jardiniers amateurs de mettre en commun leurs connaissances, tout en respectant la nature, et en récoltant bien sûr les fruits (et les légumes) de leur travail. Chaque parcelle est équipée d'un cabanon, que nous allons rénover et souhaitons colorer si nous avons l'autorisation, d'une cuve de 1000 litres, alimentée par un gros récupérateur d'eau de pluie, et nous envisageons d'équiper nos cabanons de gouttières afin de récupérer encore plus d'eau. Les services techniques viennent en appui lorsque c'est nécessaire, une aide précieuse pour nos activités. Le verger attenant est quant à lui partagé.

les jardins partagés



Fête du pain et de la caillebotte

Le comité des fêtes de Châteaubernard a organisé le dimanche 14 mai dernier sa traditionnelle fête du pain et de la caillebotte, devant la chapelle des templiers où une messe a été célébrée.

Dès lundi soir, les bénévoles se sont relayés (toutes les huit heures) pour alimenter le four banal qui s'est réchauffé lentement.



finie avec la cuisson de leurs petits pains façonnés avec l'aide de nos boulangers amateurs.

Dès 5 heures du matin le dimanche, les premiers pains ont été enfournés pour être prêts lors de l'ouverture de la fête à 9 heures. À la fin de la journée, il ne restait plus un seul pain sur les 300 cuits.

Entre deux cuissons de pains, 200 parts de pizzas, 100 parts de tartes aux pommes (le tout fait maison) ont profité de la chaleur du four, tandis que 30 kg de frites étaient préparées. Tout a été englouti dès midi.

Les 362 caillebottes préparées le samedi matin par les membres du comité des fêtes ont toutes été vendues.

Une bonne journée pour tout le monde, fatigante mais ensoleillée !
Merci à tous, bénévoles et visiteurs !



Le vendredi, les classes de l'école primaire Jules-Vallès se sont succédées toute la journée autour de différents ateliers sur la composition du pain, les différentes farines etc. En partenariat avec l'Association des Parents d'élèves, la journée s'est



La deuxième édition de la course de voitures à pédales aura lieu le 1^{er} juillet 2023, après une première réussie en 2022 malgré le temps perturbé. Une vingtaine de voitures, venues de toute la France, se disputeront une manche de championnat de France, comptant aussi pour le challenge Aquitaine.

Juste avant le départ, prévu vers 16h30, une course d'engins roulants non motorisés sera organisée pour les enfants avec l'aide des associations de parents d'élèves.

En fédérant toutes les associations castelbernardines, une soixantaine de bénévoles œuvreront toute la journée et on se retrouvera le soir après 20h00 autour d'un repas ouvert à tous. (sur réservation au 06 26 59 20 34).



**La brocante aura lieu
le 17 septembre
au Parc des Pierrières**

Associations

Brevet 130 km AS Verriers Cyclo

En ce samedi 22 avril 2023, 22 cyclistes ont participé au brevet 130 km de notre club en direction de l'estuaire de la Gironde. Nous sommes partis dès



8 heures sous un léger crachin mais déterminés comme toujours.

C'est seulement au bout de quelques kilomètres que la pluie a cessé.

Après avoir traversé vignes et coteaux, notre petit groupe est arrivé vers midi à Brie sur Mortagne où nous attendait un repas bien mérité. L'hôtesse des lieux nous a reçus à bras ouverts dans une ambiance des plus chaleureuses.

Une fois repus, nous avons enfourché nos bicyclette Verriers et poursuivi notre chemin.



A mi-parcours, nous nous sommes arrêtés pour la traditionnelle photo de groupe, puis avons rejoint Châteaubernard où Philippe et Roland nous avaient préparé le verre de l'amitié pour clôturer cette belle journée aussi sportive que conviviale.

L'association la Fille De Jade Tai Chi Chuan École Yang enseignant

La saison de Tai Chi 2022/2023 touche à sa fin, cette année encore nous avons compté de nombreux adeptes, tous plus assidus les uns que les autres. L'association peut se flatter d'être un groupe très homogène. Ce qui est en partie dû à notre professeur diplômé François qui continue sa formation à Paris en particulier cette année avec le Grand Maître chinois Yang Jun.

Cette saison, nous avons partagé un stage, le 7 janvier dernier, dans notre salle Sainte-Thérèse à Châteaubernard, tous les niveaux confondus afin de créer une cohésion des plus conviviales.

Nous avons également eu le plaisir d'être invités à un autre stage, par le club de Mérignac le 18 mars. Ce fut une journée très enrichissante, avec ce club qui accompagne François dans sa formation.

Nous envisageons, si la météo s'y prête, de nous retrouver les lundis du mois de juillet de 18h30 à 19h30 à la base pleine air Jean-Mermet de Cognac pour effectuer nos cours. Auxquels vous pouvez



venir vous joindre pour une initiation si vous le souhaitez c'est avec plaisir que nous vous attendons. De plus, nous serons présents sur les différents forums des associations qui auront lieu à la rentrée.

Contact président et enseignant :
François 06 07 88 23 12

Gymnastique Volontaire

Le samedi 13 Mai l'association Gymnastique Volontaire organisait sa sortie annuelle.

Au programme de la journée : découverte du quartier historique de Saint-Savinien, déjeuner à Port-d'Envaux suivi d'une visite guidée des Lapidiales et pour finir par une halte au château de Taillebourg.

Cette balade a permis aux différents groupes de partager un beau moment de convivialité.



Bientôt

En été

On joue en plein air

Des jeux en bois sont à votre disposition dans le jardin derrière la médiathèque.

Tout public, sans inscription



Mercredi 20 septembre à 10h30

L'Heure du conte : Les émotions

Elles font partie de nous, mais ce n'est pas toujours facile de bien les contrôler et de les apprivoiser. L'heure du conte fait le tour des émotions !

Dès 4 ans, section jeunesse



Mercredi 20 septembre à 14h30

Atelier créatif : « avertisseurs d'humeur »

Personnalise ta déco de chambre en affichant ton humeur à ta porte : une boîte de fromage, de la peinture, quelques accessoires de récupération et voici une décoration originale et rigolote !

Dès 6 ans - sur inscription



Jeudi 28 septembre 14h-17h

Atelier quilling avec Anne-Sophie Moreau

Découvrez le « quilling », une activité où on crée des compositions avec du papier roulé à l'aide d'un styilet, et apprenez à faire quelques formes simples.

Public adulte - sur inscription



Vendredi 29 septembre à 17h30

Rentrée littéraire

Nathalie Jaulain vient vous présenter une sélection qui sort des sentiers battus.

Public adulte

Le coup de cœur de l'équipe de la médiathèque



Un petit dessin pour ne plus prendre un dromadaire pour un chameau - Sandrine Campese, édition Le Robert - documentaire jeunesse.

Attention ne pas confondre ! Voici un livre pour vous aider à y voir plus clair parmi d'innombrables objets, animaux, fruits, légumes... Ils se ressemblent au premier abord mais n'ont pas le même nom. Quelles sont vraiment leurs différences ? Un petit dessin et quelques mots d'explication, et vous saurez distinguer le hibou de la chouette, la clémentine de la mandarine, l'évier du lavabo...

Un livre pour enfants à recommander également aux adultes ! On y apprend plein de choses.

Prochainement au CASTEL

Invités 2023, Myriam Frinault et Jean-Jacques Durand unissent leurs talents pour vous surprendre au cours de ces deux soirées des plus réjouissantes !

OUVERTURE DE SAISON

mercredi 6 septembre 2023 à 19h



Cher·e ami·e du Castel,
Vous l'attendiez ? Eh bien voilà :
une nouvelle saison s'annonce au
Castel, la dixième, déjà.

Pour la découvrir dans son intégralité,
rendez-vous le 6 septembre.
Ce soir-là, nous vous présenterons
nos dernières trouvailles.

De belles surprises vous attendent,
qu'il faudra saisir au vol...

Et, comble de plaisir, cette présentation
sera doublée d'une soirée de
mentalisme particulièrement dé-
coiffante !

L'équipe du Castel

Soirée complète offerte par simple réservation sur lecastel.fr

Pour éviter le « fauteuil réservé vide », si vous ne pouvez honorer votre réservation, merci de nous en avvertir au plus tôt.

Et le lendemain, craquez pour ...

PANIER PING, PIANO PONG

jeudi 7 septembre 2023 à 19h

Humour classieux et répertoire stylé de Victor Hugo à Francis Blanche, en passant sans couture de Rimbaud à Dubillard ou de Beethoven à Gerschwin...

Découvrez ce florilège de morceaux choisis,
avec quelques « glissades »...

Un fameux match artistique, entre une sacrée musicienne et un comédien inventif.
Avec juste ce qu'il faut de pas comme il faut !

**OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
LUNDI 19 JUIN 2023**



Char|Élie

C O U T U R E



sera au Castel vendredi 24 novembre 2023



...dans un concert intimiste en duo, autour de son nouvel album

«Quelques Essentielles»

Un combo d'histoires et d'humeurs, une playlist au-delà des modes.

Un programme à ciel ouvert, conçu comme un point de rencontre, une synthèse.

Le présent n'est-il pas à la rencontre entre ce que l'on a été et ce que l'on sera ?

*Déjà 40 ans que Char|Élie Couture promène à travers le monde un blues poétique et rempli d'humour...
Vraiment, on n'a pas vu le temps passer !*

Peintre, écrivain, et chanteur inclassable, Char|Élie Couture fait partie des icônes d'une certaine chanson-rock littéraire, traversant les décennies avec l'élégance incontestable des grands hommes discrets.

Harmonie jazz, blues ironiques, rock ou folk non conformistes... Depuis son mythique Poèmes rock, Char|Élie Couture raconte des histoires farcies de double sens et de métaphores électriques.

Le 24 novembre, venez en concert goûter au magnétisme de ce grand artiste 100% Castel*.

* *Élégance Équilibre Émotion Engagement*



**OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
LUNDI 19 JUIN 2023**

*«L'Art est le plus court chemin de l'homme à l'homme»
André Malraux*

Jean-Michel Boquet

Il aura passé 15 ans à la tête des services de la ville, Jean-Michel Boquet, directeur général des services, a fait valoir ses droits à la retraite, et quittera ses fonctions le 30 juin.

Arrivé à Châteaubernard en 2008, il avait auparavant exercé à Cognac pendant 24 ans, successivement à la cuisine centrale, son premier métier, au service RH (Ressources Humaines) ou aux associations, autant de domaines utiles et formateurs pour tenir le poste auquel l'appelle Daniel Boyer, nouvellement élu maire. Dès son arrivée à Châteaubernard, outre la direction générale des services, il portera une attention particulière à la jeunesse, la culture et la communication, s'intéressant de près au centre de loisirs et à la restauration scolaire. Un premier centre de loisirs est créé à la Combe des Dames, dès septembre 2008, en attendant la construction du pôle enfance dans le bourg, édifié à partir de 2010 et inauguré le 27 septembre 2012.

Le projet du Castel naît en 2011, et il en a été l'un des promoteurs, aux côtés de Daniel Boyer et Pierre Yves Briand, les deux maires qui se sont succédé autour de cet équipement majeur de la commune. Tout naturellement, assistant Dominique Petit et les commissions culture successives il en assure la gestion, suivant les locations, et supervisant l'accueil des compagnies. Dix saisons plus tard, il passe le flambeau à un nouveau responsable culturel récemment embauché.



Directeur du SIEAAC (syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Cognac) sous la présidence de Dominique Petit, entre mai 2014 et Décembre 2016, il transmet alors la responsabilité des centres de loisirs à Aurélie Bertorelle.

Les Castelodies, la Fête des Templiers, le Marché de Noël, la Fête des associations, autant d'événements qui ont embelli la vie des Castelbernardins, événements qu'il a facilités et auxquels il a apporté son sens inné de l'organisation. Travailleur acharné, ne comptant pas ses heures, curieux de tout, ardent défenseur des intérêts de la commune auprès des organismes partenaires, il fut un précieux atouts pour tous les nouveaux élus comme pour les plus anciens, mettant à leur service sa parfait compréhension de la vie municipale. Toutes et tous savaient pouvoir trouver chez lui un avis pertinent et une connaissance étendue de Châteaubernard.

Au moment où il transmet ses responsabilités à Catherine Conte, nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance pour le travail accompli, et à lui souhaiter une retraite heureuse, synonyme d'agenda sinon allégé du moins libéré !

Hélène Rousseau

Venue de Blanzac, où elle a effectué ses premiers pas dans la fonction publique territoriale, Hélène Rousseau est arrivée à Châteaubernard le 1^{er} septembre 2008, au poste de responsable du service financier. En septembre 2018, le service RH lui est également confié. Au cours de ses années d'activité dans la commune, plusieurs gros chantiers ont été menés à bien, notamment la dématérialisation totale du processus comptable, la mise en place de la politique d'engagement qui permet une meilleure rigueur budgétaire, le nettoyage des actifs en vue du passage à la nouvelle norme comptable. Au cours de la dernière année, la refonte du régime indemnitaire des agents a abouti à la suite d'un long et difficile travail préparatoire. Faisant preuve d'une rigueur unanimement reconnue, elle a su transmettre aux services cette exigence, contribuant ainsi au meilleur fonctionnement de la commune.

Elle a choisi aujourd'hui de partir vers un nouveau projet professionnel, nous la remercions pour le travail réalisé ici et nous lui souhaitons toute la réussite dans cette nouvelle carrière.



Extraits des délibérations du conseil municipal

Mercredi 5 avril 2023

- ▶ Valide le procès-verbal du conseil municipal du mardi 7 mars 2023
- ▶ Prend connaissance des décisions prises par M. le maire
- ▶ Approuve le compte de gestion et le compte administratif
- ▶ Procède à l'affectation du résultat
- ▶ Vote les taux des taxes locales : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière non bâtie, taxe foncière bâtie
- ▶ Vote le budget primitif 2023
- ▶ Autorise M. le Maire à signer deux conventions de servitude de passage de canalisations avec GRDF (lotissement Logélia à Beauregard)
- ▶ Dénomme la rue dans le cadre du prochain lotissement du Breuil – Rue des Marbriers
- ▶ Modifie le tableau des effectifs

Mardi 10 mai 2023

CALITOM : Présentation du projet de création d'une unité de valorisation énergétique à Angoulême.

- ▶ Valide le procès-verbal du conseil municipal du mercredi 5 avril 2023
- ▶ Prend connaissance des décisions prises par M. le Maire
- ▶ Émet un avis défavorable sur la démarche de déclassement d'une voie de liaison du réseau routier national (bretelle de la RN 141, sens Saintes vers Angoulême et la RD 731 Commune de Châteaubernard)
- ▶ Accepte l'adhésion à l'agence technique départementale de la Charente, mission

« Assistance sur logiciel de gestion des marchés publics »

- ▶ Émet un avis favorable sur la renonciation à l'acquisition de parcelles « sans maître » pour réalisation du rond-point du fief fleuri
- ▶ Valide la création d'un poste de responsable culturel-communication
- ▶ Accepte la monétisation du compte épargne temps d'un agent
- ▶ Émet un avis favorable sur l'acquisition d'une partie de la parcelle AV 109 (fond de parcelle) – Mesdames Fanny Céline JOUBERT, Élodie JOUBERT
- ▶ Émet un avis favorable sur l'acquisition d'une partie de la parcelle AV 108 (fond de parcelle) – Messieurs Didier JOUBERT, Patrice JOUBERT
- ▶ Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du département dans le cadre des mobilités douces – Mise en place du projet savoir rouler à vélo au sein des établissements scolaires de Châteaubernard
- ▶ Autorise M. le maire à signer un protocole d'accord conventionnel pour une indemnisation de la société de restauration Restauval sur le fondement de la théorie de l'imprévision
- ▶ Prend connaissance du projet 2^{ème} tranche réfection de la rue de la Commanderie / parking des Pierrières

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/

RECENSEMENT de la population du 18 janvier au 17 février 2024



Recrutement de 7 agents recenseurs
 Dans le cadre de la campagne 2024 de recensement général de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, la ville de Châteaubernard recrute 7 agents recenseurs.

Les agents recenseurs seront chargés d'effectuer la collecte des données de recensement auprès des habitants.

Les candidats à l'emploi d'agent recenseur devront être disponibles dès le début du mois de janvier (2 janvier) car ils bénéficieront d'une formation préalable et obligatoire sur les techniques et les procédures de recensement. Si vous êtes intéressés, bien vouloir prendre attache avec le service population de la mairie au Tél. 05 45 32 32 51

Réunion publique

Le jeudi 1^{er} juin, à l'invitation de la municipalité, une trentaine d'habitants du bourg se sont retrouvés salle Jean-Tardif pour une réunion publique d'information, à propos de la gestion des déchets et sur l'aménagement de la rue de la Commanderie. Les nouveaux composteurs collectifs proposés par Grand-Cognac ont été présentés, ainsi que les bonnes règles d'usage, grâce à Hélène, des Jardins Respectueux. Une discussion utile et franche, qui sera prochainement étendue aux autres quartiers de Châteaubernard.



RESPECTONS NOTRE VOISINAGE

BRUITS de voisinage

Nuisances sonores

En cette période d'été, quelques rappels de bon sens pour améliorer nos relations de voisinage, et préserver notre audition.



TOUS responsables

TOUS concernés

Peut-on jouer librement jusqu'à 22h ?



Faux Le trouble du voisinage peut être diurne ou nocturne : il ne connaît pas d'horaire. « C'est parce que les règlements de copropriété définissent souvent 22h comme l'heure à partir duquel les bruits doivent cesser, que beaucoup pensent que cette limite est universelle et autorise à jouer le jour »

Les travaux momentanés de jardinage, de rénovation, de bricolage, de nettoyage et tonte de pelouse réalisés par des habitants à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent ainsi être effectués que- :



jours ouvrables :
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
dimanches et jours fériés : 10h à 12h

"arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage
du 20 avril 1999"



Les feux de plein air

Sont strictement INTERDITS toute l'année



Brûlage des déchets

Compte tenu de l'existence d'une filière de valorisation des déchets verts à la déchetterie et conformément à l'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies de plein air et des risques de désagréments occasionnés par le brûlage des déchets verts, celui-ci est interdit sur tout le territoire.

Les projets d'été

L'été arrive, et vos envies de bricolage aussi, alors voici quelques règles à respecter.

Vous pouvez installer ou construire une piscine dans votre jardin à condition de respecter dans un premier temps le PLU (plan local d'urbanisme) disponible sur le site de la commune : www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/services-en-ligne/plan-local-durbanisme/

Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non) des autorisations en mairie peuvent être nécessaires.
Bassin ne dépassant pas 10 m² : aucunes démarches
Bassin compris entre 10m² et 100m² : dépôt d'une déclaration préalable de travaux au service urbanisme

La construction d'une piscine peut entraîner une hausse de vos impôts locaux, aussi nous vous conseillons de contacter la direction départementale des territoires au 05 17 17 38 06 afin de connaître le montant selon votre projet.

Attention : il est obligatoire d'équiper votre piscine de dispositifs de sécurité pour prévenir les risques de noyade



Règles à respecter pour installer une piscine privée

- de 10 m ²	de 10 à 100 m ²	+ de 100 m ²
Pas d'autorisation nécessaire <small>(sauf si proximité avec une zone protégée, un site historique ou un monument classé)</small>	Déclaration préalable obligatoire	Permis de construire obligatoire

Abris de jardin

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire en fonction de sa surface. De 5 à 20m² dépôt d'une déclaration préalable de travaux au service urbanisme. Au-delà de 20m² le dépôt d'un permis de construire est nécessaire, et si la surface totale de votre maison + de l'abri de jardin dépasse les 150m² dans ce cas un architecte est obligatoire.



Et pourquoi pas une pergola

la réglementation pour les pergolas est la même que pour les abris de jardin.



GRAND COGNAC RÉNOV'

Et si vous profitez du printemps, pour rénover votre maison, avant de vous lancer dans vos projets, nous vous recommandons de contacter le service du Grand COGNAC RENOVO joignable au 05 17 22 82 50



Téléchargez l'application pour mieux communiquer entre nous

Avec CityAll sur votre smartphone, vous avez accès aux dernières infos de la mairie, vous êtes alertés en cas d'événement important, vous pouvez signaler des problèmes sur le territoire de la commune, vous accédez directement à des numéros d'urgence, vous pouvez suggérer des idées à vos élus, vous avez dans votre poche un annuaire des associations et des entreprises.

N'ATTENDEZ PAS, TÉLÉCHARGEZ CITYALL SUR VOTRE SMARTPHONE !

Mairie de Châteaubernard
2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Ouverture du cimetière : Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

Période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8h à 19h

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées par gâches électriques. Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

État civil

Félicitations aux mariés...

Clément RICHARD et Léa LAURENT
le 1^{er} avril 2023 à Châteaubernard
Christophe BOILARD et Virginie PAURION
le 19 mai 2023 à Châteaubernard

...& pacsés

Nando MAUREL et Marie HERETICK
le 31 mars 2023 à Châteaubernard

Bienvenue aux bébés

Aaron ANCELIN
le 4 mars 2023 à Châteaubernard
Nova-June RICHARD
le 26 mars 2023 à Châteaubernard
Liv LAMEY DAMOUR
le 27 mars 2023 à Châteaubernard
Émy SANSARLAT
le 28 avril 2023 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Jeannine LLAMAS-BENJUMEA, épouse FOURNIL
le 3 mars 2023 à l'âge de 80 ans
Lucette ROUGIER, épouse TISON
le 12 mars 2023 à l'âge de 91 ans
Bernard NEYPOUX
le 16 mars 2023 à l'âge de 86 ans
Marcelle AIDANS, veuve ROUSSET
le 14 avril 2023 à l'âge de 97 ans
Jacques MIMIN
le 14 avril 2023 à l'âge de 72 ans
Patrick DURAND
le 21 avril 2023 à l'âge de 73 ans
Pierrette PORTE, veuve DESCHAMPS
le 1^{er} mai 2023 à l'âge de 91 ans



LA POSTE

Agence Postale Communale (APC)

Mairie

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 35 26 57

Les jours et heures d'ouverture sont

du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00
le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Solidarités

Risques climatiques

Dans le cadre du plan départemental de gestion des risques climatiques, la commune de Châteaubernard est chargée de recenser les personnes vulnérables (âgées, isolées ou handicapées) et tenir à jour un registre confidentiel. Ce dispositif permettra, en luttant contre l'isolement, de prévenir les conséquences sanitaires de situations climatiques graves telles que canicule, grand froid, tempête...

L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire mais est vivement recommandée.

Si vous êtes intéressés, pour vous-même ou pour un tiers (parent, voisin, patient...) le formulaire d'inscription est à retirer auprès du

Centre Communal d'Action Sociale
de la Mairie Tél : 05 45 32 32 51

De plus, un numéro national 0800 06 66 66 est activé dès le premier épisode de chaleur tous les jours de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).



Partenariat entretien des espaces verts

Depuis l'année dernière, certains espaces verts sont entretenus en partenariat avec les établissements recevant des personnes en situation de handicap présents sur la commune.

L'ESAT des Vauzelles effectuera ainsi une tonte place Dürbach, aux parcs de Pierrières et de la Combe des Dames, à la chaufferie bois et à la résidence des Chênes.

LES ATELIERS
VAUZELLES



Un entretien des trottoirs de la rue Jean-Monnet, de la rue Biennassis, de la rue des Hêtres et le chemin des poiriers sera assuré par la CAPAC, et Escale Emma interviendra sur les trottoirs de l'avenue de Barbezieux et au parc du Breuil.

Ce partenariat avec les entreprises adaptées, auquel nous tenons tout particulièrement, est un facteur important d'insertion pour les personnes en situation de handicap.



"CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT"

En 2018 la Majorité castelbernardine avait déjà accru l'impôt foncier et lors des élections de 2020, elle promettait une gestion saine et rigoureuse des finances communales mais sans la moindre prospective, qui aurait pu l'alerter, sur l'inexpérience d'un pouvoir central qui contraint les collectivités d'agir selon ses médiocres objectifs. Les conséquences en sont catastrophiques, en raison notamment de la fiscalité trop lourde pour les familles, qui en plus de l'inflation, vont devoir subir l'augmentation par l'Etat des bases de l'impôt foncier, en supportant aussi l'augmentation par notre commune du foncier bâti, non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe d'habitation supprimée par la Majorité nationale sur la résidence principale à des fins électoralistes.

Les subventions de l'Etat envers les communes se font de plus en plus rares, alors qu'il dépense à nouveau " quoi qu'il en coûte " à des fins inutiles pour le quotidien des français qui meurent d'un manque de moyens pour l'Education et l'Enseignement, la Santé (voire la situation de l'Hôpital de Cognac), et la Sécurité des français qui revendiquent pour leur avenir dans un pays qui est à " feu et à sang ", face à l'indifférence d'un appareil dont l'immaturité politique est sans précédent face à une Assemblée Nationale dont " la chienlit " ne fait qu'assombrir le futur de la France.

Je vous souhaite un bel été

Jean-Claude FAYEMENDIE

Maire Honoraire, Elu.

NOUVEAU DÉPART POUR CHATEAUBERNARD

La belle saison s'est installée et a réveillé «notre âme verte» de jardinier.

La nature est généreuse, de nombreux plants sont faciles à multiplier que ce soit à travers la récolte de graines ou encore le bouturage. Ceux qui ont un jardin en font l'expérience tous les ans: la récolte de fruits et de légumes en même temps peut être source de gaspillage.

Pour éviter ce gâchis, mieux vaut céder, troquer, vendre (dans le respect de certaines règles) son surplus de récolte, aux voisins et amis. Mais aussi, contacter les amateurs de cueillette près de chez soi via des annonces ou des associations locales. Privilégier ce mode d'échange vieux comme le monde est néanmoins très tendance, et au vu de la conjoncture actuelle, il serait bien que ces initiatives se multiplient.

C'est aussi une bonne occasion de partager vos richesses végétales avec d'autres et d'encourager la biodiversité. L'esprit social et solidaire du troc aide à rechercher collectivement les solutions les plus adaptées pour mieux jardiner, recycler, composter, économiser l'eau... la liste est longue. Derrière chacune de vos nouvelles plantes se cachera peut-être une petite histoire de l'ancien propriétaire, ce qui les rend d'autant plus précieuses. Ne trouvez-vous pas ?

Nous souhaitons à tous les Castelbernadins un bel et agréable été.

Jean-Christophe Marcu, Luisa Soares.

Bien vivre à Châteaubernard

Alors que nos enfants s'apprentent à goûter des vacances certainement bien méritées, ce n'est pas les leur gâcher que de souligner à quel point leurs écoles nous sont chères. Si nous mettons ainsi l'accent sur les établissements de Châteaubernard, c'est que nous sommes convaincus de l'importance de l'enseignement, dès le plus jeune âge, pour permettre aux écolières et aux écoliers d'acquérir le bagage nécessaire à leur vie future. Elles et ils sont les professionnels, les parents, les citoyens de demain.

Avec ses quatre écoles, la responsabilité de la municipalité est grande, pour procurer un lieu d'étude confortable et bien équipé, offrir une alimentation diversifiée et de qualité, accompagner les activités périscolaires, favoriser enfin un accès à la culture, indispensable complément des acquis de base. Et le budget qui y est consacré est à la hauteur de l'enjeu (voir pages 18-19).

Un budget 2023 que le conseil municipal vient justement d'adopter lors de sa réunion du 5 avril. L'exercice est délicat dans le contexte actuel de forte inflation, notamment de l'énergie, mais pas seulement. Dans un souci de bonne gestion, à laquelle nous nous sommes engagés dans notre programme électoral de 2020, la question s'est évidemment posée de l'équilibre des recettes et des dépenses. Le choix comportait deux options : réduire les investissements à recette égale, ou bien augmenter les recettes maintenir un niveau raisonnable d'investissements. L'examen des années précédentes montre que les taux des taxes locales n'ont subi qu'une seule augmentation, taxe sur le foncier bâti uniquement, au cours de ces trente dernières années, et que la commune se situe systématiquement dans la tranche basse des taux appliqués par rapport aux communes voisines. Aussi, considérant qu'une commune qui n'investit pas recule, le choix a été fait d'augmenter faiblement le taux de la taxe sur le foncier bâti et non bâti, afin de donner au budget les moyens de ses ambitions, même si celles-ci sont revues à la baisse. Ce n'est évidemment pas une décision facile à prendre, mais nous sommes convaincus que vous comprendrez la nécessité de contribuer un peu plus pour maintenir un certain niveau de services, au bénéfice de tous.

L'adoption de ce budget a ainsi permis de garantir les futurs aménagements dans les écoles, ainsi que la deuxième phase des travaux de la rue de la Commanderie. Il permet aussi la prise en compte des évolutions salariales des agents travaillant au service des Castelbernadins, ils contribuent à rendre notre commune accueillante, attractive et agréable à vivre.

Pour l'heure, l'esprit est à la préparation des vacances d'été, pause bienvenue après une année de travail. Pendant cette période d'activité ralentie, la mairie reste bien entendu ouverte, les services fonctionnent. En cas de canicule, n'oubliez pas vos voisins fragiles, la solidarité reste le premier pilier du vivre ensemble.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Les élus de la majorité

